

FORMULAIRE DE PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES DANS LE CADRE DU REEI

(Accord de débits préautorisés (DPA))

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

Numéro de compte

Nom au complet du (de la) titulaire du compte

Nom au complet du (de la) bénéficiaire (si c'est une autre personne que le (la) titulaire du compte)

Nom au complet du (de la) cotitulaire du compte (le cas échéant)

2. OPTIONS DU PROGRAMME DE PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES (PPA)

Cochez une case : ☐ Ajout ☐ Modification ☐ Arrêt

2.1 : ☐ Achat ponctuel le pour \$ (la demande sera traitée à la date courante si aucune date n'est indiquée)
Date (JJ MMM AAAA)

2.2 : Fréquence des prélèvements périodiques

☐ Hebdomadaire ☐ Mensuelle ☐ Trimestrielle ☐ Annuelle
☐ Aux deux semaines¹ ☐ À la quinzaine² ☐ Bimestrielle³ ☐ Semestrielle⁴

Protéger le PPA contre l'inflation par une augmentation annuelle de % ou \$

à partir du

¹ Une fois tous les 14 jours ² Le 15 ou vers cette date et à la fin du mois

³ Tous les deux mois ⁴ Tous les six mois

Date (JJ MMM AAAA)

Mon premier achat doit avoir lieu le

Montant total par date de prélèvement :

 \$

Date (JJ MMM AAAA)

2.3 : Choix de placements (Voir la liste de nos [fonds Mackenzie admissibles pour le REEI](#). Si une série au détail est désignée, les fonds seront automatiquement investis dans la série REEI équivalente (AR/PWR).

CODE DU FONDS		NOM DU FONDS	MONTANT EN DOLLARS OU POURCENTAGE ☐ \$ ☐ %	COMMISSION DE VENTE (%)
MRD				
MRD				
MRD				
MRD				
MRD				
TOTAL				

3. RENSEIGNEMENTS BANCAIRES (*Note importante : Si le (la) titulaire du compte bancaire n'est pas le (la) titulaire du REEI, remplissez et envoyez le [formulaire Consentement du titulaire de REEI à des cotisations de non titulaire](#)*)

3.1 : Renseignements bancaires

FOURNIR UNE ATTESTATION BANCAIRE

☐ Utiliser l'information bancaire au dossier

Nom de l'institution financière

Numéro de transit

Code bancaire

Numéro de compte

Nom du (de la) titulaire du compte bancaire

Nom du (de la) titulaire du compte bancaire conjoint (le cas échéant)

Signature du (de la) titulaire du compte bancaire

Signature du (de la) titulaire du compte bancaire (le cas échéant)

4. MODALITÉS RELATIVES AUX PPA/DPA

- a) En signant le présent accord, vous renoncez à toute exigence de confirmation et de préavis prévue par l'article 17 de la Règle H1 de l'Association canadienne des paiements afférente aux débits préautorisés.
- b) Vous autorisez la Corporation Financière Mackenzie (Mackenzie) à porter au débit du (des) compte(s) bancaire(s) fourni(s) la (les) somme(s) indiquée(s) selon la (les) fréquence(s) demandée(s).
- c) S'il s'agit d'un placement à des fins personnelles, le débit sera considéré comme un débit préautorisé (DPA) personnel selon la définition de l'Association canadienne des paiements (ACP). S'il s'agit d'un placement à des fins commerciales, le débit sera considéré comme un DPA d'entreprise. L'argent transféré entre les membres de l'ACP sera considéré comme un DPA avec transfert de fonds.
- d) Si le présent accord porte sur un DPA ponctuel, un seul DPA est autorisé. L'accord demeurera en vigueur jusqu'à ce que le DPA ponctuel soit effectué, après quoi il prendra fin automatiquement.
- e) Vous reconnaissez que, pour ce DPA ponctuel, le payeur du DPA n'est plus valide une fois le débit traité. Toute demande subséquente de DPA exigera un nouvel accord de DPA par le payeur.
- f) Vous possédez certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord de DPA. Par exemple, vous avez droit au remboursement d'une somme débitée sans autorisation ou de manière non conforme au présent accord. Pour obtenir plus d'information sur vos droits de recours, communiquez avec votre institution financière ou visitez <https://paiements.ca>.
- g) Vous confirmez que toutes les personnes dont la signature est nécessaire pour autoriser les opérations dans le(s) compte(s) bancaire(s) indiqué(s) ont signé le présent accord.
- h) Vous pouvez modifier ces directives ou annuler ce régime en tout temps, à condition que Mackenzie reçoive un préavis d'au moins dix (10) jours ouvrables par téléphone ou par écrit. Vous pouvez également obtenir de plus amples renseignements sur les pratiques de Mackenzie en matière de gestion des renseignements personnels, de confidentialité et de sécurité de l'information. Vous trouverez sur le présent formulaire les coordonnées de Mackenzie. Pour obtenir un exemplaire du formulaire d'annulation ou pour en apprendre davantage sur vos droits d'annulation d'un accord de DPA, communiquez avec votre institution financière ou visitez le site Web de l'ACP à <https://paiements.ca>. Vous acceptez de dégager l'institution financière de toute responsabilité si la révocation n'est pas respectée, sauf en cas de négligence grave par l'institution financière.
- i) Mackenzie peut mettre fin à votre accord de DPA conformément à la Règle H1.
- j) Mackenzie est autorisée à accepter les modifications apportées au présent accord par votre courtier inscrit ou par votre conseiller(ère) financier(ère) conformément aux politiques de la société et aux exigences de divulgation et d'autorisation de l'ACP.
- k) Vous acceptez que les renseignements figurant dans le présent formulaire soient transmis à l'institution financière, pour ce qui est de la communication des renseignements directement liés et nécessaires à la juste mise en application des règles pertinentes aux DPA.
- l) Vous reconnaissez et acceptez l'entière responsabilité des frais encourus si les débits ne peuvent être portés au compte en raison d'une insuffisance de provision ou pour toute autre raison pour laquelle vous pouvez être tenu(e) responsable.
- m) Pour la clientèle du Québec seulement : Vous reconnaissez avoir reçu la version française du présent accord de DPA, avoir choisi de remplir la version anglaise de ce document et avoir demandé à ce que tous les documents associés actuels et futurs vous soient fournis en anglais.

5. AUTORISATION

Signature du (de la) titulaire du compte	Date (JJ MMM AAAA)		
Signature du (de la) cotitulaire du compte (le cas échéant)	Date (JJ MMM AAAA)		
Autorisation du courtier/signature du (de la) conseiller(ère)	Date (JJ MMM AAAA)		
Nom du courtier	Code de courtier	Nom du (de la) conseiller(ère)	Code de (de la) conseiller(ère)